

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2011

L'an deux mille onze, le 17 juin à 20 heures 45, le Conseil Municipal légalement convoqué conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BONTE, Maire.

Etaient présents : Mesdames Marie VINCENT, Géraldine MENARD, Geneviève OLAGNOL, Claudine GIAMMATTEI, Virginie ROLLAND.
Messieurs Gérard CHIVOT, Bernard CHOPY, Bernard MONDOU, Pierre MAHON, Serge NICOLA, Didier BINANT, Laurent HUT, Jean-Pierre JACQUOT.

Etaient absents représentés :

Monsieur Serge PARISOT ayant donné pouvoir à Marie VINCENT
Monsieur Eric EGLIZEAUD ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JACQUOT
Madame Nathalie ENGUEHARD ayant donné pouvoir à C. GIAMMATTEI

Etaient absents non représentés :

Messieurs Jean-Francis DELEAU, Michel GALLOIS

Représentant la majorité des membres en exercice.

Laurent HUT est désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A/ INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

B/ DELIBERATION

► Désignation des délégués du conseil municipal

A – INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

B – DELIBERATION

1) Désignation des délégués du conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code électoral,

VU le décret n° 2011-530 du 17 mai portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des Sénateurs,

VU l'arrêté préfectoral n° 2011146-0004 du 26 mai 2011 portant désignation des délégués des conseils municipaux,

CONSIDERANT l'annexe n°1 annexé à l'arrêté préfectoral, il convient de procéder à la désignation de 5 délégués et de 3 suppléants pour la commune d'Auffargis.

CONSIDERANT les candidatures pour l'élection des délégués et les candidatures pour l'élection des suppléants.

Le Conseil Municipal procède à l'élection :

Sont élus au premier tour de scrutin de l'élection des délégués :

- 1) **Bernard CHOPY**
- 2) **Daniel BONTE**
- 3) **Bernard MONDOU**
- 4) **Marie VINCENT**
- 5) **Didier BINANT**

Sont élus au premier tour de scrutin de l'élection des suppléants :

- 1) **Serge NICOLA**
- 2) **Geneviève OLAGNOL**
- 3) **Serge PARISOT**

La séance est levée à 21h30

Le Maire,
Daniel BONTE